



# CARRIERES ET CHAUX BALTHAZARD & COTTE

Lieu-dit « Les thermes », La Buisse (38)

## PJ54 – Description des sources d'émissions de gaz à effets de serre

Rapport

Réf : CACICE212758 / RACICE04557-03

ADAV / AMAR / JPT







22/08/2023



## CARRIERES ET CHAUX BALTHAZARD & COTTE

Lieu-dit « Les thermes », La Buisse (38)

PJ54 – Description des sources d'émissions de gaz à effets de serre

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	23/08/2022	01	A. MARIE	JP. LENGLET	JP. LENGLET
Rapport modifié	14/10/2022	02	A. MARIE 	JP. LENGLET 	JP. LENGLET 
Rapport retour DREAL	22/08/2023	03	A. DAVOUST 	A. MARIE 	JP. LENGLET 

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CACICE212758 / RACICE04557-03
Numéro d'affaire :	A57562
Domaine technique :	IC01

BURGEAP Agence Centre-Est • 19, rue de la Villette – 69425 Lyon CEDEX 03  
 Tél : 04.37.91.20.50 • Fax : 04.37.91.20.69 • burgeap.lyon@groupeginger.com

## SOMMAIRE

1.	Activités principales .....	4
2.	Points d'émission .....	4
3.	Type de flux .....	5

## 1. Activités principales

Les plans de surveillance (Phase 3 de l'ETS) doivent contenir une description de l'installation et des activités devant faire l'objet d'une surveillance qui sont réalisées dans cette installation, y compris une liste des sources d'émissions et des flux.

Les activités principales visées à l'Annexe I de la Directive SEQE UE menées dans le cadre du projet du projet sont la « combustion de combustibles » et la « production de chaux ou calcination de dolomite et de magnésite ».

Les informations présentées ci-dessous sont issues du plan actuel de surveillance des émissions de gaz à effet de serre, mis en place sur le site de La Buisse (38). Les données liées au projet de co-incinération de biomasse sont noté en violet.

**Tableau 1 : Activités principales (visées à l'annexe I de la Directive SEQE UE)**

Référence de l'activité (A1, A2,...)	Activité de l'Annexe I	Capacité totale de l'activité	
		Gaz Naturel	13 000 Nm <sup>3</sup> / jour
A02	Combustion de combustibles	Biomasse + Bois B	27 tonnes / jour
A1	Production de chaux ou calcination de dolomite et de magnésite	300 tonnes / jour	

## 2. Points d'émission

Les sources d'émissions futures seront les mêmes que celles actuelles, à savoir les deux fours à chaux (références S1 et S2).

**Tableau 2 : Description des points d'émission**

Référence du point d'émission	Description du point d'émission	Référence de l'activité	Référence de la source d'émission	GES
EP1	Cheminée (four à chaux)	A1 –A02	S1	CO <sub>2</sub>

### 3. Type de flux

Les flux sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 3 : Type de flux**

Référence du flux	Nom du flux	Type de flux	Référence de la source d'émissions	Référence du point d'émissions
F1	Pierre calcaire crue	Chaux / dolomite / magnésite : Procédé (méthode A) : uniquement carbonates	S1	EP1
F2	Gaz naturel	Combustion : Autres combustibles gazeux & liquides	S1	EP1
F3	Bois biomasse	Combustion : Combustibles solides	S1	EP1